



## Dépendance et addictions aux médicaments antidouleur, des prises en charge proposées au CHU de Clermont-Ferrand depuis 13 ans

A l'occasion de la diffusion mercredi 26 avril sur France 2 du film « Maman, ne me laisse pas m'endormir » (adapté du livre éponyme de Juliette Boudre), le service de pharmacologie du CHU de Clermont-Ferrand souhaite sensibiliser le grand public à la dépendance aux médicaments.

Plus de 1 000 consultations par an dédiées à l'accompagnement de patients souffrant d'un usage non conventionnel ou d'une dépendance aux médicaments sont réalisées au CHU de Clermont-Fd. Cette consultation, créée en 2010 par le service de pharmacologie médicale, visait à répondre aux demandes de patients et de professionnels de santé cherchant une expertise spécifique autour des addictions médicamenteuses.

Majoritairement représentées par des médicaments antidouleur - comme les opioïdes (ex : tramadol, oxycodone), anxiolytiques (ex : alprazolam) et somnifères (ex : zolpidem), ces consultations ambulatoires :

- donnent des avis aux médecins traitants :
- accompagnent des patients sur plusieurs mois pour des sevrages progressifs, des adaptations thérapeutiques voire des thérapeutiques de substitution aux opioïdes.

Consommés par plus de 10% des français, les anxiolytiques sont de très bons médicaments pour traiter crises d'angoisse ou états d'anxiété transitoires mais leur durée de prescription doit être restreinte à quelques semaines au maximum.

Concernant les **médicaments antidouleur opioïdes** (morphine, oxycodone, fentanyl, tramadol, codéine, poudre d'opium) : adaptés aux douleurs aigues sévères ou certaines douleurs liées au cancer, ils sont consommés par au moins 17% des français chaque année et doivent faire l'objet de prescriptions fréquemment réévaluées pour les autres douleurs chroniques afin d'éviter le développement d'une dépendance et d'une perte d'efficacité.

La Haute Autorité de Santé a publié en mars 2022, sous la présidence du Pr Nicolas Authier, chef du service de pharmacologie médicale du CHU de Clermont-Ferrand, des recommandations de bon usage de ces médicaments.

« Lorsque les risques (effets indésirables) deviennent supérieurs aux bénéfices, il faut se poser la question de l'arrêt d'un médicament. La dépendance médicamenteuse engendre des conséquences avec un impact psychique voire physique négatif, à l'inverse même des effets attendus, des syndromes de manque, des comportements de falsifications d'ordonnances, de nomadisme médical et pharmaceutique et parfois des situations de surdoses en médicaments pouvant être mortelles par arrêt respiratoire. » rappelle le Pr Authier.

Consultation pharmacodépendance, service de pharmacologie médicale, CHU de Clermont-Ferrand. Prise de RDV : 04 73 75 18 22



Tatiana BLANC, chargée de communication 04 73 75 10 87 ou 06 33 21 02 09

Toute demande presse ou interview de professionnels du CHU doit être adressée uniquement au service communication via l'adresse suivante :

communication@chu-clermontferrand.fr

